



**MTL24/24**

Assemblée Générale 003 – Conseil de Nuit MTL 24/24

### **Compte rendu de la réunion du 21 JUIN 2021 – 18h**

---

**Présents:**

**Conseillés:**

Lola Baraldi

Sami Ghzala

Jess Reia

Jonathan Rouleau

Janick Langlais

Christian Pronovost

Malick Touré

Salima Bouaraour

Vincent Lemieux

Mokrane Ouzane

**Présidence:**

Mathieu Grondin

**Observateur:**

Alexis Simoneau

**Prise de notes:**

Gabriel Simard

**Absents:**

Patrick White

Julie-Soleil Meeson

### **ORDRE DU JOUR**

---

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Retour sur le Sommet et mise-à-jour des activités de l'organisme
4. Discussion sur la plateforme électorale
5. Adoption de la plateforme
6. Varia
7. Clôture de l'assemblée

## COMPTE RENDU

---

### 1. Ouverture de l'assemblée

Lola Baraldi se présente brièvement (MUTEK). Elle vient remplacer Éloi au comité Santé Sécurité.

L'assemblée est déclarée ouverte, le quorum étant réputé atteint. **18H08**

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mathieu Grondin fait brièvement la présentation des points de l'ordre du jour.

Janick Langlais propose d'adopter le point, secondée par Vincent Lemieux.

L'ordre du jour est adopté. **18h09**

### 3. Retour sur le Sommet et mise à jour des activités de l'organisme

Mathieu Grondin revient sur le Sommet de la Nuit. On note une volonté de la Ville d'adopter une politique de la vie nocturne et de consulter MTL24\24 à toutes les étapes de son élaboration. Dans son allocution de clôture, Luc Rabouin mentionne que dès cet été, un projet pilote pour encadrer les rassemblements festifs dans les parcs cet été est envisagé à Montréal. En parenthèse, Mathieu Grondin rappelle le projet-pilote de MTL 24\24 qui a été présenté récemment et qui avait été abandonné, vu les directives trop contraignantes de la Santé Publique.

Récemment, les choses ont bougé sur le plan sanitaire et un contact a été établi avec la Santé Publique afin de pouvoir réanimer le projet-pilote.

On mentionne que l'organisme a reçu une subvention du gouvernement du Québec et que l'organisme est mandaté pour faire un volet 2 du sommet en octobre. Ce sommet reviendra plus vers la base, les acteurs de la vie nocturne, incluant une forme de "open mic" afin que la population puisse se faire entendre. Le Conseil de Nuit sera amené à tenir un plus grand rôle dans ce sommet.

Le conseil de nuit est amené éventuellement à se transformer et inclure une dimension électorale, mais cela est dans un futur plutôt distant.

Lola Baraldi demande comment c'était organisé pour les conférenciers et comment la prochaine édition du Sommet de la Nuit sera pensée. Elle considère qu'il y a une volonté du public de voir plus d'acteurs locaux du milieu de la nuit.

Mathieu Grondin explique qu'un travail reste, et sera toujours à faire, pour construire la confiance entre l'organisme, la base, les institutions et les marchands. Une discussion s'ensuit sur la façon de présenter les choses. Sami Ghzala parle de la nécessité d'aborder ce qui se passe ailleurs. Jonathan Rouleau souligne que les acteurs locaux seront stratégiques pour légitimer les actions de l'organisme.

#### 4. Discussion sur la plateforme électorale

Mathieu Grondin explique le concept, qui est pris de Culture Montréal : il s'agit de présenter une liste de points que l'organisme souhaite pousser auprès des partis politiques lors des élections. On revient partiellement sur un questionnaire préalablement distribué aux membres du Conseil de Nuit. Afin de lancer la discussion, on mentionne en rafale quelques idées soulevées par ce questionnaire.

Quelques exemples :

- Les heures élargies des bars et des clubs
- Police réduite dans les parcs
- Alléger la législation sur le bruit
- Identifier des zones à faible densité résidentielle et les zoner afin de permettre la présentation d'événements festifs
- Projet pilote d'événement festif de 24h avec permis d'alcool élargi

On propose que, peu importe les résultats de l'élection de novembre, les partis s'inscrivent dans une certaine continuité, par exemple en inscrivant la politique de la vie nocturne dans un plan de développement structurel.

Que Montréal se dote d'un plan d'action de la vie nocturne 2040. Une discussion s'ensuit sur les nuances entre une politique et un plan d'action, au terme de laquelle un consensus se forme sur la terminologie "plan d'action" au sens que l'on exige alors un engagement plus concret de la part des instances politiques.

Jess Reia mentionne qu'il est important de faire inclure les efforts déjà effectués dans un plan stratégique, pour éviter qu'ils ne soient perdus en cas de changement de gouvernement.

Mathieu Grondin mentionne que le Conseil de Nuit devrait être reconnu officiellement par la Ville de Montréal, et non seulement par les partis politiques. On demande s'il faut pousser le Bureau de la Nuit.

Il faut sortir la nuit du développement économique et lui donner ses "lettres de noblesse". On discute des modalités d'une telle idée.

Exemple : en ce moment, une dérogation pour qu'un événement puisse dépasser 3hAM est accordée par le Conseil de Ville, ce qui est très prohibitif pour les petits joueurs. Cette responsabilité pourrait relever du Bureau de la Nuit.

Janick pense qu'il faut demander un plan d'action incluant le Bureau de Nuit, les tables de concertation etc. Jonathan explique que le Conseil aurait comme rôle d'accompagner la Ville dans cette démarche.

Au final, deux idées de propositions émergent :

- **Que le Conseil de Nuit devienne l'interlocuteur principal de la Ville pour tout ce qui touche la nuit**

par un vote au sein des instances municipales.

**- Que la Ville se dote d'une politique de la vie nocturne et d'un plan d'action incluant la création d'un Bureau de la vie nocturne** **19h35**

## **5. Adoption de la plateforme**

**1- Que le Conseil de Nuit soit reconnu officiellement par la Ville comme la table de concertation citoyenne de la vie nocturne montréalaise;**

Vincent Lemieux propose. Malick Touré seconde. **Adopté à 19h49.**

**2- Que le maire ou la mairesse s'engage à rencontrer le Conseil de Nuit au moins une fois par année pour échanger et faire le suivi des enjeux de la vie nocturne propres à la métropole;**

Mokrane Ouzane propose. Janick Langlais seconde. **Adopté à 19h57.**

**3- Que la Ville de Montréal , en consultation avec MTL24-24, se dote d'une politique de la nuit et d'un plan d'action stratégique 2021-2030 pour le développement de la vie nocturne de la métropole;**

Proposé par Sami Ghzala. Salima Bouaraour seconde. **Adopté à 20h10**

**4- Que la Ville de Montréal s'engage à mettre en place un Bureau de la Nuit avec le mandat de mettre en place la politique de la vie nocturne et le plan d'action mentionnés en 3).**

Proposé par Janick Langlais. Secondé par Mokrane Ouzane. **Adopté à 21h11**

## **6. Varia**

Est-ce que les rencontres en présentiel seraient mieux en après-midi ou lors des weekend ? La prochaine AGA est prévue pour fin septembre, on propose un 5 à 7 la semaine avant. **20h13**

## **7. Clôture de l'assemblée**

L'assemblée est officiellement close **20h14**